



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D_2023_093

L'an **deux mille vingt-trois**, le **dix-neuf décembre**, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **13 décembre 2023**

Étaient présents : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, M. MAURIN, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. MOUREY, MME GRAILLOT, MME DE ARAUJO, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, MME NGUYEN, MME DACHY, M. FRIAUD, MME DUCOURTIOUX, M. GARNIER.

Avait donné procuration : M. CHATENET à M. SICOT, MME LEFORTIER à MME ROCHE jusqu'à son arrivée à 18h37, M. GODARD à Mme BIDAULT jusqu'à son arrivée à 19h42, MME BONNICEL à Monsieur FRIAUD à partir de 20h15, M. ALIZON à M. LECHER, MME CLAUDE à M. GARNIER.

Étaient absents :

Madame Véronique BIDAULT a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR LA CRÉATION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission Transition Écologique, Urbanisme et Espaces Naturels en date du 7 décembre 2023 ;

Considérant que l'État, au travers de sa Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a pour objectif de financer la réalisation d'investissements, ainsi que des projets dans les domaines économique, social, environnemental, touristique, sportif ou favorisant le développement ou le maintien des services au public en milieu rural ;

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
CS 90703
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Considérant que l'un des projets que la municipalité a inscrit dans son programme de développement semble entrer pleinement dans les objectifs sus cités, en effet, la ville de Varennes-Vauzelles, face au constat de l'inadaptation des espaces actuellement consacrés aux missions et à l'hébergement des gendarmes de la brigade locale et de leur famille, mène un projet en partenariat avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour la création d'une véritable caserne de Gendarmerie ;

Considérant que le programme de cette opération porte sur la réalisation d'une caserne composée de deux zones indépendantes :

- L'une comprenant un bâtiment à usage de bureaux et locaux de services spécifiques ainsi que de locaux techniques
- L'autre seize logements

Considérant que le projet énoncé ci-dessus prendra place sur le site des Carpeaux, nouveau quartier en plein développement identifié comme à fort enjeu dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme approuvé en mars 2017, et a été choisi du fait de sa localisation idéale et de sa vocation à offrir une mixité de logements et de services à la population ;

Considérant qu'une décision d'agrément de principe immobilier a d'ores et déjà été prise par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour cette opération, qu'une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage a été réalisée et qu'une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée à l'issue d'un concours d'architecture.

Considérant que l'investissement global a été estimé à environ 9 388 744,47 € et que de premières subventions au titre de la DETR pour les années 2020 et 2021 ont été accordées pour un montant de 1 955 437 €.

Considérant la nature et la teneur de cette opération, la municipalité souhaite pouvoir obtenir un complément de financement de la part de l'État ;

DECIDE

Article 1 : de solliciter de l'Etat un complément de financement pour le projet susvisé.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux différentes demandes de subventions dans le cadre du projet susvisé, notamment au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 20 décembre 2023

Le Maire,



Olivier SICOT